



AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 3 octobre 2016

Robert FRADIN
Président

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 2 octobre 2016

COMPTE RENDU C.A. DU 2 octobre 2016

Présents : L.CARRIER, J.C.DESORMIERE, J.NELLIER, B.REURE, C.ROUX, B.CHAMPIAT, R.FRADIN, T.DARPIN, R.BARRET, E.MATHEVET, J.VOJENIS, J.MICHALLAT.

Absents excusés : F.BROSSE, B.BECOUZE.

Absents : J.REMONDIN, JM.BEDEL.

POINT FINANCIER

A ce jour, les provisionnements sont suffisants pour faire face aux dépenses car les appareils n'ont pas connu d'incidents majeurs, même si il faut parfois faire face à d'importante réparation (DR400 : +de 2300 € en juin) ; le DR400 a déjà presqu'atteint les 200 heures de vol nécessaires pour assurer son équilibre financier et un bon taux de remplissage des hangars permet d'en améliorer la rentabilité.

Le Trésorier évoque un bilan financier du club meilleur qu'en début d'année.

Le choix de France PISSOCHEZ et Didier GALANT, sollicités par le Président pour être vérificateurs aux comptes, est approuvé.

BILAN D'ACTIVITES

Il est meilleur pour le DR400 (193 H) que pour le FK9 (150 H). L'organisation des vols avec les élèves du BIA, la location à des aéroclubs voisins et de nombreux baptêmes ont «dopé» l'activité, par contre, les «Journées du patrimoine», avec une mauvaise météo, ont été très «calmes».

PROJETS 2017

Deux dates sont d'ores et déjà retenues :

- 19 juin «Jour le plus long» version Lapalisse pour faire voler les élèves du BIA et organisation d'un repas réunissant les familles des enfants et le personnel des différentes entreprises et activités présentes sur la plate forme.
- 27 août journée «Portes ouvertes» avec barbecue.

QUESTIONS DIVERSES

Cotisations :

Maintenues à 118€ et 50€ depuis 2014, elles passent à 120€ pour les membres actifs et 52€ pour les membres honoraires.

Rappel du trésorier : c'est le paiement de la cotisation (début janvier) qui conditionne l'appartenance au club et permet de participer aux votes lors de l'Assemblée Générale.

Baptêmes de l'air :

Le trésorier/gestionnaire des heures de vol rappelle la procédure exacte pour leur enregistrement ; celle-ci sera formalisée par une note adressée à chacun des pilotes habilités.

Hangars:

René BARRET accepte de prendre en charge leur gestion (conventions avec les nouveaux arrivants - organisation des emplacements)

Taxe foncière :

Le club ne peut en être exonéré pour les hangars, mais pour le club-house, considéré comme un équipement sportif, une demande de dégrèvement sera adressée à la ComCom par le trésorier.

Renouvellement du 3ème quart :

Ce quart composé de : Bruno BECOUZE, Franck BROSSE, Josette REMONDIN et Claude ROUX sera renouvelé par vote lors de la prochaine Assemblée Générale. Les candidatures sont à adresser au Président ou à la secrétaire.

BIA :

Christian DESCHAMPS assure à nouveau les cours. En accord avec la direction du Collège L Colon, la sélection des élèves sera plus rigoureuse que l'année précédente, leur motivation sera prise en compte et les " mauvais éléments " seront sortis du programme en cours d'année sans hésitation.

Réveillon :

Bernard REURE suggère d'organiser un réveillon le 31 décembre prochain et fera prochainement par mail un sondage pour savoir combien de personnes seraient intéressées.

Sécurité:

Il faut éviter de laisser NS avec un réservoir presque vide, ce n'est pas sympa pour le pilote qui prendra l'appareil ensuite et sur le plan de la sécurité et ça limitera les phénomènes de condensation.